

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lacarole, 1er juillet 1862

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A.**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Date de rédaction[1er juillet 1862](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Lacarole](#)

Lieu de destination39, North Audley Street, Londres (Royaume-Uni)

Description

RésuméGodin fait à Lacarole une série d'observations sur le paiement de ses services de représentation de la maison Godin-Lemaire à l'Exposition universelle de Londres.

NotesLa lettre est rédigée par A. Vigerie par procuration de Jean-Baptiste André Godin.

Mots-clés

[Emploi](#), [Expositions](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Périodiques](#), [Transport de marchandises](#)
Œuvres citées[Union industrielle, sl., sd.](#)

Événements cités [Exposition internationale \(1er mai-1er novembre 1862, Londres\)](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (317r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

27.
272.

515

Paris le 10 juillet 1822
Monsieur Peccase
39 North Audley Street
Londres

Je m'empresse de répondre à vos lettres du 29 Juin.
Pour la bonne règle je vous ferai remarquer

- 1: que la solde des représentations ne vous est acquise qu'après la clôture de l'exposition.
- 2: Que vous n'avez reçu aucun ti. de l' "Union Industrielle" & que je vous prie de m'adresser directement ce qui vous en est dû.
- 3: Que je vous explique difficilement les fr 106. (704 36) dont vous libitez pour port, barlage & magasinage les caisses d'ivoire.

Je sais parfaitement que vous devez le magasinage des caisses, mais à ce que le maître cube & le magasinage ne peut être acquis aux remises, qu'après que l'exposition terminée, les caisses m'auront été remises dans leur complet.

Vous m'avez donc mis en disposition sur mon dossier
me faire que de
25 fr. solde des représentations
28 fr. abonnement pour quitter le site.
49 fr. port barlage des 13 caisses
25 fr. Comptes à Bourcelles
14 fr. peinture des lettres & ports lettres

Chambre le 1322

si vous tenez tout en circulation, priez M. P. la
peine de me donner par r. g. e. les éclaircissements qui me
permettent de les acquiescer de leur ordre.

Je vous prie, Monsieur, mes salutations distinguées
de la part de votre dévoué
J. B. Lemaître